

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 juillet 2019

## La BCE met la dernière main à un guide d'harmonisation des règles relatives aux modèles internes des banques

- La BCE publie les derniers chapitres du guide relatif aux modèles internes, qui couvrent le risque de crédit, le risque de marché et le risque de crédit de contrepartie
- Des chapitres spécifiques à un type de risque complètent les chapitres antérieurs relatifs à des questions générales comme la gouvernance et l'audit internes
- Le guide vise à garantir une compréhension uniforme du cadre juridique existant

La Banque centrale européenne (BCE) publie ce jour les derniers chapitres de son guide relatif aux modèles internes, après une consultation publique qui s'est achevée le 7 novembre 2018.

Ces trois [chapitres spécifiques à un type de risque](#) couvrent le risque de crédit, le risque de marché et le risque de crédit de contrepartie. Ils visent à garantir une approche commune et cohérente des aspects les plus pertinents des réglementations applicables aux modèles internes pour les banques soumises à la surveillance prudentielle directe de la BCE. Cette publication fait suite à celle du [guide relatif aux thèmes généraux](#) (non spécifiques à un type de risque) en novembre 2018.

Les chapitres spécifiques à un type de risque apportent de la transparence sur la manière dont la BCE comprend les réglementations relatives à l'utilisation des modèles internes pour calculer les exigences de fonds propres applicables au risque de crédit, au risque de marché et au risque de contrepartie de crédit.

Le guide a été élaboré en étroite coopération avec les autorités compétentes nationales et s'appuie sur l'expérience acquise dans le cadre du projet d'examen ciblé des modèles internes (*Targeted Review of Internal Models* – TRIM). Avant le lancement des consultations publiques, les banques ont formulé des commentaires et, dans le cadre du projet TRIM, des examens et des analyses horizontales ont été réalisés. TRIM est un projet pluriannuel visant à rendre la mise en œuvre des modèles internes plus cohérente. Il est essentiel à l'instauration d'une égalité de traitement pour les banques placées sous la surveillance de la BCE.

**Banque centrale européenne** Direction générale Communication  
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source**

Traduction : Banque de France

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 8 juillet 2019**

La BCE met la dernière main à un guide d'harmonisation des règles relatives aux modèles internes des banques

Les chapitres spécifiques à un type de risque, un compte rendu de la consultation publique et les commentaires formulés par le secteur sont disponibles sur le [site de la supervision bancaire](#) de la BCE.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Esther Tejedor](#),  
au : +49 69 1344 95596.**

**Banque centrale européenne** Direction générale Communication  
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source**

Traduction : Banque de France